



ADEPT



ASSOCIATION NATIONALE POUR LA DEFENSE DES BIENS PATRIMONIAUX FRANÇAIS EN TUNISIE

55, rue Perronet 92200 NEUILLY SUR SEINE tel 0147475442

site Internet : <http://www.adept-tunisie.com>

mail : asadept89t@adept-tunisie.com

Neuilly le 31 décembre 2014

Chers adhérents,

En ce 31 décembre, l'année 2014 s'achève après beaucoup de difficultés pour chacun d'entre vous et vous êtes nombreux à vous interroger sur ce que nous promet la nouvelle année 2015 qui commence et le rôle que peut jouer l'ADEPT dans la gestion de nos biens en Tunisie.

La France vit depuis deux ans et demi une crise sans précédent et il en a été de même en Tunisie.

La révolution de Jasmin s'était poursuivie dans l'arbitraire, avec des manifestations et des arrestations, le reflux des touristes, les allégeances à un islam passéiste, des meurtres politiques, des finances publiques dans un état catastrophique et puis, en décembre, des élections présidentielles qui, après une campagne très dure, avec invectives et insultes, ont vu la victoire d'un « ancien » Béji Caïd Essebsi, premier chef d'Etat tunisien à être élu librement depuis l'indépendance. Il réalise ainsi un doublé, peu après la victoire de son parti aux législatives.

Une première victoire contre l'obscurantisme avait été obtenue par la société civile avec l'approbation difficile d'une Constitution dans laquelle les femmes, libérées sous Ben Ali, étaient définitivement reconnues, l'emprise de la religion, déjà contestée par Bourguiba, n'avait pas la primauté absolue et dont les textes accordaient l'essentiel du pouvoir exécutif au gouvernement, alors que le chef de l'Etat voyait ses prérogatives limitées afin d'éviter un retour vers la dictature.

La Banque mondiale et l'UE viennent d'accorder un prêt de 500 millions de dollars.

Beaucoup de bonnes nouvelles donc après une période où l'arbitraire d'une administration tunisienne soumise à une dictature de fait augmentait de jour en jour, rendant de plus en plus difficile la gestion de nos biens, les procédures, les transferts de notre argent, les ventes. Maître Tekaya nous en avait longuement parlé lors de la dernière AG en nous énumérant les nombreuses difficultés qui ne cessaient d'augmenter avec la contestation de la validité des documents officiels français, la mise en application d'anciennes circulaires, les non-réponses administratives ou les mêmes demandes absurdes sans cesse répétées.

Le pays va-t-il se libérer très vite pour autant, l'Etat de droit va-t-il enfin reprendre sa place ? Cet Etat qui nous a pourtant si mal traités, oubliant sa parole, contestant sa signature, nationalisant indûment, indemnisant mal ou pas du tout, n'appliquant jamais aucun des accords signés avec la France et considérant toujours nos biens obtenus par le travail de nos parents comme plus ou moins indûment acquis, cette Tunisie, considérée maintenant par le géopolitologue Pascal Boniface, Directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) et enseignant à l'Institut d'Etudes européennes de l'Université de Paris 8, comme « l'espoir du monde arabe, start-up de la démocratie », va-t-elle enfin s'ouvrir réellement à la modernité ? Rien n'est jamais sûr et il est trop tôt pour en juger, mais tous les espoirs sont permis et tous nos vœux accompagnent cette Tunisie nouvelle dont nous suivons attentivement les évolutions et les réactions des agences de notation, sachant que l'obscurantisme ne désarme jamais : « **Ce n'est pas parce que le crocodile a soif qu'il sort de son lac pour boire l'eau de la rosée du matin sur les feuilles** » (*dicton africain*).

Le projet de faire appel au **CIRDI** est mort-né, aucune de nos grandes associations de rapatriés n'ayant voulu engager cette action.

Nous avons eu un contact très intéressant avec Mme Inès GOOR en charge des Affaires Juridiques et Immobilières au **CONSULAT DE FRANCE** à Tunis qui nous a proposé ses bons services à Tunis. Nous lui avons transmis le dossier de Mr Timsit et la demande des successeurs d'une très ancienne adhérente qui recherchait à identifier leur immeuble. N'ayant aucun retour nous avons confié le deuxième dossier à M^o Tekaya qui a tout identifié en quelques jours.

Il est certain qu'en 2014 les difficultés se sont accumulées pour M^o **TEKAYA**. On peut espérer que le nouveau régime l'écouterait davantage. Elle reste notre principal atout, sinon le seul.

Après le très contesté Kader Arif, Jean-Marc Todeschini a été nommé secrétaire d'État, auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. Informés par nos amis de l'USDIFRA qu'il organisait une réunion des représentants des **RAPATRIÉS** nous avons demandé à y participer et nous avons découvert avec surprise que l'ADEPT était à ce jour totalement inconnue de ce ministère et nous n'avons pas pu y participer. Une étude sur la représentativité de l'ADEPT a été initiée par ses services.

Dans le cadre de la modernisation de l'action publique (MAP), le Gouvernement a approuvé un plan d'action détaillé réformant la gestion des prestations en faveur du monde combattant, des victimes de guerre, des rapatriés et des harkis. **La MIR, l'ANIFOM, le SCR** (Service Central des Rapatriés) et l'ONAC-VG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) sont recentrés sur l'ONAC-VG et le SCR. Les archives de l'ANIFOM et de la MIR resteront centralisées aux Archives nationales de France à Fontainebleau.. Cette réforme de structure devrait être effectuée à droits constants pour les intéressés.

Nous sommes dans une France complètement déboussolée, avec un Président mal-aimé dont les choix sont contestés par ses propres électeurs, une économie branlante, une industrie en difficulté, trop de travailleurs au chômage, tous les corps de métiers en colère, des exilés fiscaux qui ne reviendront plus, une dette croissante, une France sans repères qui ne sait plus quel impôt inventer encore pour boucher les trous que son gouvernement s'emploie à creuser sans cesse. Dans ce contexte les rapatriés déjà mal-aimés par les gouvernements précédents savent qu'il n'y a rien à attendre de la France et qu'il nous faut agir sur place par nos propres moyens avec l'aide de M^o **TEKAYA** qui se dépense sans compter et grâce à son obstination obtient des résultats réels.

Enfin, grâce à la réduction drastique de nos frais qui ne portent plus désormais que sur les correspondances, les convocations pour le CA et l'AG, les frais de déplacement et de séjour des administrateurs et de voyage pour M^o Tekaya, nous terminons cette année avec un résultat positif. Mais nous savons que 2015 sera à nouveau une année détestable et nous devons prendre en compte les difficultés financières de nos adhérents qui vont encore souffrir. J'ai donc décidé avec l'accord du CA, de réduire les cotisations 2015 en souhaitant que vous soyez toujours très nombreux à considérer que l'ADEPT, seule organisation représentative des propriétaires de biens immobiliers en Tunisie, doit poursuivre son action. Face à toutes nos difficultés personnelles notre force c'est l'ADEPT, avec l'union de tous ses membres, leur nombre, leur cotisation, avec chacun de vous.

Je vous adresse tous mes vœux, ainsi que ceux du Conseil d'Administration, pour la nouvelle année, vœux de bonne santé, de bonheurs familiaux, de réussite personnelle, et vœux de pouvoir surmonter toutes vos difficultés en Tunisie.

Le Président

Louis Badelon